



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Bart JOURQUIN
Denis CORMIER
Cédric DE SY

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Comptabilité

Bachelier en Comptabilité, option
gestion

Institut Reine Astrid Promotion Sociale
(IRAM PS)

7 juillet 2023

Table des matières

Comptabilité : Institut Reine Astrid Promotion Sociale	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	9
Critère C.....	11
Conclusion	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

Comptabilité : Institut Reine Astrid Promotion Sociale

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Comptabilité ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite le 19 décembre 2022 pour l'Institut Reine Astrid Promotion Sociale. Le présent rapport¹ rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Comptabilité – option : gestion, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité²

- Bart Jourquin, expert en gestion de la qualité, président du comité
- Denis Cormier, expert pair
- Cédric De Sy, expert étudiant

¹ Dans ce rapport, le masculin est utilisé à titre épique.

² Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES :

http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Création de fonctions spécifiques dans le cadre de la démarche qualité
- Plan stratégique et transversalité
- Place importante d'experts de la profession dans le programme
- Suivi des étudiants
- Place des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein de l'institution
- Bonne ambiance générale au sein des parties prenantes

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Contour flou de certaines fonctions
- Etudiants trop peu impliqués dans la démarche qualité
- Evaluation des enseignements par les étudiants (EEE) non systématiques et pas utilisées à des fins de pilotage
- Formalisation de la démarche qualité à renforcer

OPPORTUNITÉS

- Bonne réputation de l'institut
- Métier en pénurie

MENACES

- Baisse du nombre d'étudiants
- Dossier pédagogique qui ne garantit pas de coller aux évolutions rapides du métier

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Renforcer la dimension participative de la démarche qualité et y impliquer plus les étudiants.
- 2 Affiner le périmètre de la fonction de coordonnateur de section et préparer la transition avec son successeur.
- 3 Mieux sensibiliser les étudiants à la digitalisation du métier et mieux formaliser l'information relative aux évolutions du métier.
- 4 Poursuivre la formalisation de la démarche qualité.
- 5 Renforcer la communication externe pour endiguer la baisse des inscriptions.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

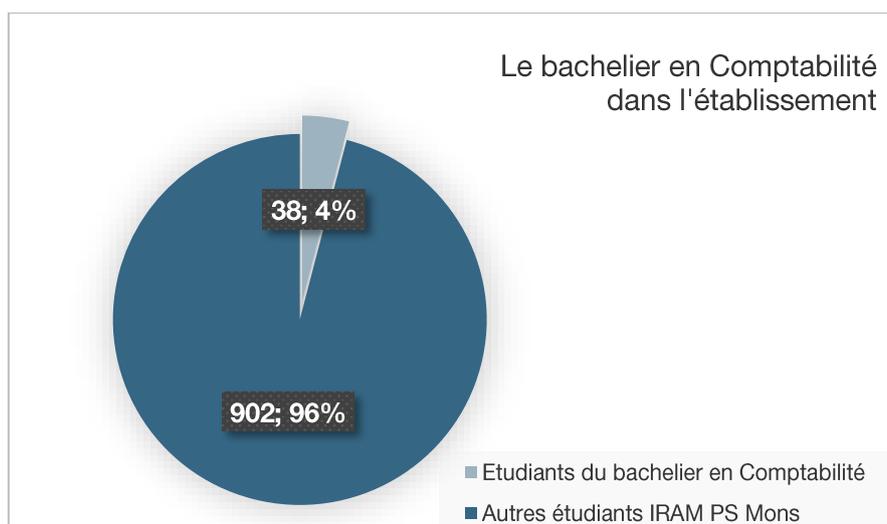
L'Institut Reine Astrid Promotion sociale (IRAM PS) est un établissement d'enseignement de promotion sociale (EPS), membre de la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique (FEProSoC). L'IRAM PS, offre des formations se rattachant tant à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement supérieur.

Ces formations ont lieu sur trois sites (l'un situé à Braine-le-Comte, les deux autres à Mons). Les formations de l'enseignement supérieur sont localisées sur l'un des sites à Mons, dans les bâtiments de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), sur un campus partagé avec l'Université catholique de Louvain (UCLouvain).

En ce qui concerne les formations d'enseignement supérieur, on dénombre six bacheliers (dont le bachelier en Comptabilité qui fait l'objet du présent rapport) et deux brevets d'enseignement supérieur (BES), le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et le certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES).

Le bachelier en Comptabilité – option : gestion est ici organisé en cours du soir et le samedi en journée.

En 2020-2021, 38 étudiants sont inscrits au bachelier en Comptabilité de l'IRAM PS sur un total de 940 inscrits en enseignement supérieur dans l'établissement, soit 4% des effectifs³.



³ Source : dossier d'avancement de l'établissement, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation initiale en 2016-2017, l'organigramme de l'institution et de la section a été modifié en profondeur afin de soulager le travail de la coordinatrice qualité qui concentrait l'ensemble des tâches relatives à la gestion de la qualité.

Dans un premier temps (2017-2018), la fonction de coordonnateur pédagogique a été créée, remplacée ensuite par une série de nouvelles autres fonctions. C'est ainsi que, en 2018-2019, apparaît la fonction de Conseillère à la vie estudiantine, suivie, en janvier 2021, par la fonction de coordonnateur de section. Cette dernière fonction correspond aux recommandations formulées par le comité d'experts de l'AEQES qui avait effectué la visite initiale.

Dans un souci de transversalité, un certain nombre de référents ont également été désignés, qui gèrent des aspects organisationnels ou des projets spécifiques. Il existe aujourd'hui notamment un coordonnateur chargé des relations extérieures, un coordonnateur chargé des aspects méthodologiques de l'épreuve intégrée et de la communication (interne et externe) et un référent pour l'enseignement inclusif.

Notons, et ceci n'est pas spécifique à l'établissement, qu'un nouveau dossier pédagogique interréseaux du bachelier en comptabilité a été approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 1^{er} juillet 2019. La mise en œuvre se fait progressivement dans la section, et les premières unités d'enseignement ont été organisées à partir de septembre 2021. Les premières diplomations sur base du nouveau dossier auront par conséquent lieu en juin 2024.

Enfin, le comité constate que, après plusieurs années de croissance importante (les inscriptions sont passées de 10 en 2016-2017 à 53 en 2019-2020), la section fait face à une érosion du nombre d'inscrits depuis 2020-2021. Il est probable que la crise Covid explique en partie ces chiffres, mais le comité d'experts invite la direction et l'équipe éducative à se pencher sur ces données.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère pérenne et explicite

- 1 La gouvernance est aujourd'hui guidée de manière plus transversale à travers la mise en place d'un plan institutionnel. Cette démarche est éminemment intéressante même si, à ce jour, elle n'est pas encore exploitée comme véritable levier dans la démarche qualité au sein de la section.
- 2 En ce qui concerne cette dernière, le comité d'experts constate que le dossier d'avancement n'apparaît pas encore comme étant le fruit d'une réelle démarche collaborative. Dans cette perspective, les experts regrettent une absence quasi totale des étudiants dans la démarche, en dehors de la procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), que plusieurs parties prenantes considèrent comme peu ou pas efficace.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 3 À la lecture du dossier d'avancement et après la visite de l'établissement, le comité d'experts constate que la plupart des recommandations reprises dans le rapport d'évaluation initiale ont été suivies d'effets, au moins de manière formelle.
- 4 Ces dernières années ont vu se mettre en place des changements importants dans la structure de gouvernance et de nouvelles fonctions ont été créées. Ainsi, on retrouve aujourd'hui un coordonnateur de section et une série de référents ont été désignés, ce qui est une pratique intéressante.
- 5 La création de ces missions transversales est indéniablement un plus, notamment au niveau de la communication interne et externe et des relations extérieures. En outre, la fonction de conseil à la vie étudiante apparaît prometteuse.
- 6 Les experts constatent toutefois que les contours de la fonction de coordination de section restent flous, même si l'enseignant qui endosse la fonction est reconnu comme tel par les étudiants qui se tournent vers lui naturellement en cas de question ou de problème à résoudre.

RECOMMANDATIONS

- 1 La dimension participative de la démarche qualité doit être renforcée, notamment en ce qui concerne l'implication des étudiants. Il pourrait être opportun d'envisager la création d'une commission qualité permanente, incluant des représentants de l'ensemble des parties prenantes, y compris les étudiants.
- 2 Malgré les efforts entrepris depuis 2013 (sous format papier, en ligne avec Google Forms ensuite), les EEE ne sont toujours pas systématiques et ne peuvent donc être pleinement utilisées à des fins de pilotage. Il conviendrait de poursuivre les efforts de sensibilisation auprès des enseignants pour en faciliter l'acceptation.
- 3 Dans le même esprit, les experts recommandent d'impliquer les étudiants dans la préparation des rapports d'avancement / d'autoévaluation.
- 4 La fonction de coordonnateur de section existe, ce qui est en ligne avec les bonnes pratiques d'une démarche qualité efficiente. Les contours en sont toutefois encore trop flous. Il s'agit donc d'en affiner le périmètre. Il conviendrait également de prévoir une transition entre le coordonnateur actuel et son successeur afin de ne pas perdre un certain nombre de bonnes pratiques existantes mais aujourd'hui non formalisées.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 La place des experts de la profession dans les cours est importante et appréciée par les étudiants. De manière générale, la place laissée aux interactions avec le monde extérieur se formalise progressivement. Ainsi, la création de la fonction de « chargé de relations extérieures » a permis de proposer aux étudiants des activités intéressantes telles que la venue du « bus *ODOO* », l'organisation d'un *Job Day*...
- 2 Les logiciels de comptabilité choisis (*Popsy* et *Bob*), bien qu'encore utilisés par certains dans la profession, sont un peu dépassés alors qu'il existe sur le marché des solutions logicielles performantes (y compris en ligne), techniquement à la pointe et largement utilisées. Au-delà du périmètre strict de la comptabilité, une sensibilisation des étudiants aux PGI/ERP serait un plus.
- 3 De ce fait, le programme tel qu'il est organisé par le nouveau dossier pédagogique ne garantit pas que les étudiants soient au fait des dernières évolutions des différentes dimensions du métier à la sortie de leurs études. Ce dernier point est à nuancer, car un certain nombre d'enseignants veillent, de manière informelle, à présenter à leurs étudiants les dernières nouveautés ou mises à jour relatives à la matière enseignée.
- 4 Le comité d'experts ne peut que prendre note de la baisse du nombre d'étudiants inscrits, alors qu'un effort de communication externe a déjà été entamé. Cette érosion est un point de préoccupation majeure sur lequel il faudra se pencher avec toute l'attention voulue.

Cohérence du programme

- 5 Les étudiants se disent globalement bien informés et sont satisfaits de l'encadrement des stages et de l'épreuve intégrée (EI), qui bénéficient tous deux d'un bon suivi. Dans ce contexte, le comité des experts considère que :
 - L'introduction d'une plateforme de gestion des stages est une pratique intéressante.
 - La création de la fonction de coordinateur méthodologique pour les EI est une initiative stimulante, même si son organisation et son fonctionnement restent à affiner (ce dont le responsable est bien conscient).

Efficacité et équité du programme

- 6 Plus largement, l'établissement / la section se montre sensibilisé(e) à l'utilisation et aux apports des technologies de l'information et de la communication (TIC). La mise en place d'une salle des professeurs virtuelle en est un bel exemple. L'envie de maintenir une partie du programme en distanciel, y compris en comodal (hybride), en est une autre. Enfin, la volonté de profiter des opportunités offertes par le plan de relance numérique européen est une démarche qui montre que les équipes pédagogiques ont la volonté de bien préparer les étudiants aux évolutions technologiques.

RECOMMANDATIONS

- 1 Même si le nouveau dossier pédagogique a diminué le nombre d'heures de cours dévolues à l'informatique, il serait opportun de réfléchir à introduire dans le programme une sensibilisation aux ERP et à la digitalisation du métier. Pour y arriver, l'équipe pédagogique pourrait par exemple exploiter une partie des 20% d'autonomie. Au moins dans un premier temps, cela pourrait se faire en utilisant un logiciel *cloud* tel qu'*Octopus*. Les experts sont conscients du coût parfois important des licences, mais de nombreux éditeurs proposent des formules « enseignement » intéressantes, parfois même gratuites après négociation. Inviter des éditeurs ou des consultants à venir faire des démos est une alternative, mais qui doit rester un second choix.
- 2 Si un certain nombre d'enseignants veillent à présenter à leurs étudiants les dernières nouveautés ou mises à jour relatives à la matière qu'ils enseignent, cette pratique devrait être plus formalisée et systématique, à travers un cours *Moodle* ou un séminaire de questions d'actualité en dernière année par exemple.
- 3 Si la volonté affichée de maintenir une partie de la formation en distanciel ou en comodal (hybride) est saluée, il s'agit de vérifier si les pratiques pédagogiques mobilisées sont adaptées à ce type d'enseignement.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 À la lecture du dossier d'avancement et après avoir entendu les parties prenantes, le comité d'experts considère que le plan d'action actualisé qui est présenté est raisonnable et se concentre sur l'essentiel. Il pourrait donc servir à alimenter un tableau de bord (pilotage). Il est toutefois dommage que ce plan d'action semble peu en lien avec le plan institutionnel transversal évoqué plus haut.

Implication des parties prenantes

- 2 L'ensemble des parties prenantes expriment sa satisfaction par rapport à la bonne ambiance générale qui règne au sein des équipes, qui favorise à une approche peu formalisée de la démarche qualité. La section bénéficie également de locaux modernes, fonctionnels et bien équipés, ce qui contribue au bien-être général. Les enseignants ont également la possibilité de se réunir à distance en utilisant une salle des profs virtuelle.
- 3 Dans le contexte de la mise en place d'une véritable « culture » qualité, les experts constatent toutefois que les étudiants restent globalement peu impliqués dans la démarche qualité.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 4 Le comité des experts souhaite insister sur le fait que, si une approche peu formalisée peut fonctionner correctement et satisfaire les parties prenantes, la pérennité de ce type de pratique n'est pas garantie, car elle dépend de l'alchimie qui existe entre les personnes. De plus, ce peu de formalisation n'est pas propice à mesurer les progrès de l'institution et de la section, qui devrait se traduire par la création d'un tableau de bord / pilotage partagé. Ce dernier devrait être alimenté par les résultats des enquêtes EEE et autres collectes de données.
- 5 Ces constats ne devraient cependant pas occulter la satisfaction générale des étudiants quant à leur formation et la manière avec laquelle elle est dispensée. Les experts constatent également que l'institut jouit d'une bonne réputation. Il est dès lors dommage que, malgré les efforts en matière de communication externe pour valoriser l'établissement (nouveau site, présence sur les réseaux, etc.), le nombre d'inscrits décroît ces dernières années.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les experts encouragent la direction et la coordinatrice qualité à poursuivre leurs efforts de formalisation afin de pérenniser la démarche qualité. Ces efforts devraient aboutir à la création d'un tableau de bord / pilotage permettant de mesurer les progrès réalisés.
- 2 Les étudiants sont actuellement trop peu impliqués dans la démarche qualité. Il conviendrait par exemple de créer une commission qualité permanente transversale et d'y intégrer des représentants des étudiants.
- 3 Des actions de communication externe ciblées sur le recrutement de nouveaux étudiants pour la section sont à mettre en place rapidement pour endiguer l'érosion du nombre d'inscrits.

Conclusion

L'évaluation continue de l'IRAM PS (Mons) a été l'occasion pour le comité d'experts de mesurer la progression de la section « comptabilité » de l'établissement dans sa démarche qualité depuis l'évaluation initiale. Des améliorations dans l'ensemble du fonctionnement de la section et dans le programme proposé ont été identifiées. Il reste toutefois quelques gisements de progrès, notamment en matière de formalisation de la démarche qualité. L'implication des étudiants dans cette démarche reste également encore trop faible.

Malgré tous ces efforts, le nombre d'étudiants inscrits s'érode depuis quelques années, alors que la formation proposée est perçue comme pertinente et attractive. Il s'agit là évidemment d'un point d'attention majeur qui nécessite toute l'attention voulue. La solution passera probablement par des campagnes de communication externe bien ciblées.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Comptabilité
2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

✓ L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité


Béatrice Waterlot
Directrice
05/07/23

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

